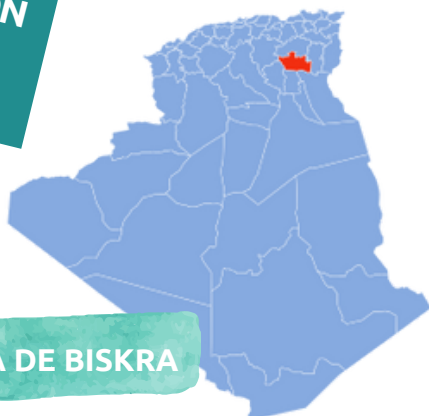


RETOUR
D'EXPIÉRIENCE
CONCERTATION



WILAYA DE BISKRA

CARTE D'IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION



DATE DE CRÉATION : 2015

LOCALISATION : Wilaya de BISKRA

SECTEUR : Jeunesse et citoyenneté

L'Association de développement des capacités des jeunes de Biskra (YCDB) est une association locale, apolitique, indépendante et à but non lucratif entièrement gérée par des jeunes de la wilaya de Biskra. Elle est active sur le territoire depuis 2012, mais fut agréée officiellement en 2015. Elle est définie par ses membres comme l'espace des jeunes pour explorer et développer leur potentiel dans tous les domaines.



Nous souhaitons être le maillon dans la chaîne qui relie la jeunesse au pouvoir



Directeur de l'ODEJ

PRÉSENTATION DU PROJET ET ENJEUX DE LA CONCERTATION

Une énorme fracture existe entre les jeunes et les politiques en Algérie. Des préjugés existent des deux cotés et aucun réel espace de dialogue n'est actionné. En février 2019, le mouvement de manifestation pacifique le "hirak" éclate, suivi d'une série des bouleversements politiques au niveau local et national. Pour beaucoup de jeunes, ce mouvement était l'occasion de prendre en main leur destin et d'essayer de contribuer au changement.

Dans ce contexte l'association YCBD a mis en œuvre le projet

« Mocharaka », s'inscrivant dans la suite du CCJ « Conseil Consultatif des Jeunes ». Le projet vise à améliorer la situation des jeunes et des enfants en créant une commission locale, en coordination avec la municipalité de Biskra, afin de discuter sur les questions relatives aux problèmes et aux préoccupations des jeunes et des enfants à Biskra.

L'objectif du projet est donc la **création d'un comité consultatif des jeunes permanent**. Des formations pour aider les jeunes à développer leurs capacités ont été organisées.

ACTEURS MOBILISÉS

- ➔ ASSOCIATIONS LOCALES
- ➔ FORMATION PROFESSIONNELLE
- ➔ DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS (DJS)
- ➔ OFFICES DES ÉTABLISSEMENTS DE JEUNES (ODEJ)
- ➔ APC BISKRA
- ➔ CCJ

CONDITIONS DE RÉUSSITE



- Communication fluide et continue entre acteurs
- Simplification du message à communiquer
- Réunion d'un grand nombre de personnes et parties prenantes autour du projet
- Formation des membres de l'équipe
- Faire confiance aux compétences des jeunes
- Renforcer les capacités des jeunes engagés
- Estimuler l'engagement des jeunes



LE DÉROULEMENT DE L'EXPÉRIENCE DE CONCERTATION PAR ÉTAPE

1. Rassembler les jeunes du CCJ

2. Identification des acteurs

3. Contact des associations locales

4. Coordination avec l'APC

5. Rencontre entre partie prenante

6. Création du comité consultatif



DIFFICULTÉS DE LA CONCERTATION

- Regrouper les parties prenantes
- Faible engagement de jeunes (bénévolat de quelques jeunes)
- Réticence des jeunes envers les institutions Etatiques
- Mauvaise communication entre élu-es et les jeunes
- Préjugés persistants entre les parties prenantes
- Monopole de l'information
- Manque de transparence et communication constructive
- Refus de certaines associations de participer au projet

1. Le projet s'inscrit dans la continuité du travail entamé avec le CCJ de la ville. Il s'agissait donc **de consolider** ce dernier.

2. Il a fallu d'abord **identifier les acteurs** et les éventuels parties prenantes de ce projet. L'association a essayé d'associer tous les jeunes et les structures associatives rencontrés pendant des événements locaux sur le territoire. L'APC, qui est partenaire depuis le projet CCJ, a permis d'identifier d'autres associations actives.

3. L'équipe de projet a **contacté toutes les personnes et structures identifiées** (en majorité des associations locales travaillant sur la jeunesse et l'enfance). L'association était à la recherche des personnes actives et engagées, c'est pour cela que les jeunes des associations ont été ciblés dès le départ.

4. L'étape suivante fut en étroite **collaboration avec l'APC**, puisque les jeunes du CCJ ont pu bénéficier d'un stage à l'APC pour comprendre tous les mécanismes de fonctionnement des institutions. L'APC a également contacté plusieurs directions locales pour les inviter à se joindre au projet.

5. Plusieurs rencontres se sont suivies entre les jeunes du CCJ, les élus et les cadres des directions locales, en plus de réunions multi-acteurs rassemblant toutes les parties prenantes. Ces rencontres avaient pour but de mettre en avant les revendications et attentes des jeunes, ainsi que leur rôle dans l'occupation de l'espace public. Le pouvoir et le devoir d'agir des jeunes ont également été évoqués sur des faits concrets comme par exemple la propreté de la ville.

6. C'est ainsi que fut officiellement créé le **conseil consultatif**, où les jeunes ont des représentant-es face aux autorités et élu-es locaux. Le mandat du conseil consultatif n'est pas encore clairement défini. On parle de 3 ans pour le comité de pilotage (4 à 6 personnes élues parmi les 16 membres de la commission). La commission est composée de 16 personnes (équipe de projet, 3 élu-es nommé-es par le PAPC, des représentant du CCJ, ainsi que 4 association locales) la commission reste ouverte à toute éventuelle partie prenante qui voudrais la rejoindre et enrichir son travail